



## COMMUNE D'AUSSONNE

Envoyé en préfecture le 15/02/2021  
Reçu en préfecture le 15/02/2021  
Affiché le 15/02/2021  
ID : 031-213100324-20210212-DEL\_12\_2021-DE



### EXTRAIT N° 12/2021 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le onze février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Fêtes Joseph Bernes - Place du 8 mai 1945-conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 04 Février 2021.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES, ZAMBONI.

#### PROCURATIONS

M. LABORIE

à

M. BERNES

Mme BAKER

à

Mme AGUERRE

M. BERNARDINI

à

Mme DEJUNIAT-BERNARDINI

**SECRETAIRE** : M. VIGNEAU a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Mise à jour du tableau des effectifs budgétaires**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les changements de situations relatifs aux carrières des agents de la Commune nécessitent une mise à jour du tableau des effectifs budgétaires.

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 11 février 2021.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 29**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

- D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs budgétaires présenté en annexe.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 12 février 2021

Le Maire,

Michel BEUILLE

